

**Renouvellement partiel du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA
Collège A**

**Scrutin du 8 novembre 2018
Proclamation des résultats**

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;
Vu les Statuts de l'ENSMA ;
Vu l'arrêté électoral n°2018-03 du 10 octobre 2018 portant organisation de l'élection ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif des 10 et 26 octobre 2018 ;
Vu les procès-verbaux établis par le Président du bureau de vote en date du 8 novembre 2018 ;

Article 1 : examen des résultats du scrutin

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	28
Nombre de votants	16
Nombre de bulletins blancs ou nuls	9
Suffrages valablement exprimés	7

Une candidature déposée et validée ayant obtenu :

Candidate	Nombre de voix
Mme NADOT MARTIN Carole	7

Article 2 : proposition d'attribution du siège

Mme NADOT MARTIN Carole

Article 3 : proclamation - Election

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA proclame élue la candidate désignée à l'article 2.

Article 4 : affichage - publication

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'ISAE-ENSMA et publiés au recueil des actes administratifs de l'ISAE-ENSMA.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 9 novembre 2018

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA,
Roland FORTUNIER

Renouvellement partiel du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Collège : Usagers

Scrutin du 8 novembre 2018

Proclamation des résultats

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;
Vu les Statuts de l'ENSMA ;
Vu l'arrêté électoral n°2018-03 du 10 octobre 2018 portant organisation de l'élection ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif des 10 et 26 octobre 2018 ;
Vu les procès-verbaux établis par le Président du bureau de vote en date du 8 novembre 2018 ;

Article 1 : examen des résultats du scrutin

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	717
Nombre de votants	137
Nombre de bulletins blancs ou nuls	8
Suffrages valablement exprimés	129

Cinq candidatures déposées et validées ayant obtenu :

Candidats-titulaires	Candidats-suppléants	Nombre de voix
M. NAVARRE Etienne	M. BLAZY Tanguy	69
M. BEJUIT Olivier	M. BAUNY Alfred	22
M. LINGOIS Clément	M. HANE Yassine	20
Mme WUST Cassandra	M. DESMET Quentin	9
M. CIRILLO Maxime	M. BOSSU Louis	9

Article 2 : proposition d'attribution du siège

Titulaire	Suppléant
M. NAVARRE Etienne	M. BLAZY Tanguy

Article 3 : proclamation - Election

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA proclame élus les candidats désignés à l'article 2.

Article 4 : affichage - publication

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'ISAE-ENSMA et publiés au recueil des actes administratifs de l'ISAE-ENSMA.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 9 novembre 2018

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA,
Roland FORTUNIER



**Renouvellement partiel du Conseil scientifique de l'ISAE-ENSMA
Collège B**

**Scrutin du 8 novembre 2018
Proclamation des résultats**

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;
Vu les Statuts de l'ENSMA ;
Vu l'arrêté électoral n°2018-03 du 10 octobre 2018 portant organisation de l'élection ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif des 10 et 26 octobre 2018 ;
Vu les procès-verbaux établis par le Président du bureau de vote en date du 8 novembre 2018 ;

Article 1 : examen des résultats du scrutin

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	4
Nombre de votants	4
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	4

Une candidature déposée et validée ayant obtenu :

Candidat	Nombre de voix
M. VIDECOQ Etienne	4

Article 2 : proposition d'attribution du siège

M. VIDECOQ Etienne

Article 3 : proclamation - Election

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA proclame élu le candidat désigné à l'article 2.

Article 4 : affichage - publication

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'ISAE-ENSMA et publiés au recueil des actes administratifs de l'ISAE-ENSMA.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 9 novembre 2018

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA,
Roland FORTUNIER



Renouvellement partiel du Conseil des études de l'ISAE-ENSMA
Collège : Usagers

Scrutin du 8 novembre 2018
Proclamation des résultats

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;
Vu les Statuts de l'ENSMA ;
Vu l'arrêté électoral n°2018-03 du 10 octobre 2018 portant organisation de l'élection ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif des 10 et 26 octobre 2018 ;
Vu les procès-verbaux établis par le Président du bureau de vote en date du 8 novembre 2018 ;

Article 1 : examen des résultats du scrutin

Nombre de sièges à pourvoir	7
Nombre d'électeurs inscrits	717
Nombre de votants	103
Nombre de bulletins blancs ou nuls	2
Suffrages valablement exprimés	101
Quotient électoral (nombre suffrages / nombre sièges)	14,42

Une liste déposée et validée ayant obtenu :

Liste	Nombre de voix	Sièges entiers
« Liste 1 »	101	7

Article 2 : proposition d'attribution des sièges

Titulaires	Suppléants
M. DUBOIS Arthur	Mme BIZIEN Nina
Mme PINTO DOS SANTOS Clarisse	M. JALLIER Alexis
M. JAMALIAN Félix	Mme VERBASCO Marie
Mme TAUPIN Hortense	M. ELECTRICWALA Kasim
M. FELIN Aurélien	Mme FARJOT Louise
Mme LAPAUW Emma	M. MINISCLOU Louis
M. FERLIN Rémi	Mme DESROY Margaux

Article 3 : proclamation - Election

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA proclame élus les candidats désignés à l'article 2.

Article 4 : affichage - publication

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'ISAE-ENSMA et publiés au recueil des actes administratifs de l'ISAE-ENSMA.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 9 novembre 2018

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA,
Roland FORTUNIER